



Conditions générales de location et d'utilisation :

(Dernière mise à jour - mars 2021)

Conditions générales de location :

Lors de la conclusion du contrat, le 50% du prix de la location est dû (arrhes). Ce montant n'est pas remboursé même en cas d'annulation de la réservation.

A réception du versement, la réservation de la salle est confirmée par écrit. Le solde devra être versé, au plus tard, le jour de l'utilisation de celle-ci. Pour un cas de force majeure, il est toutefois possible d'annuler la location, par écrit, au plus tard 2 semaines avant la date prévue. Passé ce délai, aucune annulation ne pourra être prise en considération et le montant sera dû dans sa totalité.

Le locataire ne transmet en aucun cas les clés à des tiers. Il est responsable des personnes participantes. En cas de dégât ou de vol, il devra en assumer l'entière responsabilité.

Les locaux ainsi que le matériel sont loués en parfait état. Lors de la prise de ceux-ci, un état des lieux sera effectué. Il en sera de même lors de la remise des clés. Aussi, je vous remercie de bien vouloir signaler un éventuel problème ou une éventuelle détérioration.

Mon espace cabinet thérapeutique est interdit d'accès (privé) et fermé à clé.

Conditions générales d'utilisation :

Deux places de stationnement sont à votre disposition.

Un WC privé est à votre disposition à l'extérieur de la salle, au bout du corridor. Je vous remercie par avance de bien vouloir laisser cet espace propre.

Un coin vestiaire, à l'entrée de la salle, est à votre disposition afin d'y déposer vos vestes.

Les chaussures étant strictement interdites dans la salle, je vous remercie de les déposer devant la porte.

Il est strictement interdit de fumer ou de cuisiner dans les locaux. Toutefois, un « espace pause » est à votre disposition ainsi qu'un centre de tri des déchets. Merci de bien vouloir respecter le bon ordre de cet espace et de trier de manière correcte vos déchets. Merci également de ne pas déposer vos mégots de cigarettes par terre aux alentours du bâtiment.

Merci par avance de respecter les voisins. **Dès 22h00, aucune nuisance sonore n'est tolérée aussi bien dans les corridors, qu'aux alentours du bâtiment.**

Les animaux ne sont pas admis.

Le locataire s'engage à restituer les locaux comme il les a trouvés, soit propre. Il lui incombe de nettoyer les toilettes ainsi que la salle (aspirateur-balai à disposition), table, chaises, machine à café, vaisselle, Flip-Chart etc. avant la restitution de ceux-ci.